



## ECOFAC 6

### Assistance Technique Régionale

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES FRAGILES EN AFRIQUE CENTRALE

#### A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA BIODIVERSITE, LE PROGRAMME REGIONAL ECOFAC6 DRESSE SON BILAN A MI-PARCOURS

#### **Le Programme ECOFAC6, la plus grande initiative européenne en Afrique Centrale en matière d'environnement et initiative unique au monde**

##### Contribution du Programme ECOFAC6 à la protection de la biodiversité en Afrique Centrale

ECOFAC6, conduit sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale - CEEAC (Maître d'Ouvrage et Ordonnateur Régional), contribue à plusieurs actions visant à l'atteinte des objectifs de préservation de la biodiversité régionale. Il accompagne les Etats dans la gestion des Aires protégées, à travers des contrats de subvention avec des opérateurs privés, pour la plupart des ONGs internationales avec une expérience reconnue en matière de conservation et de travail étroit avec les communautés locales et les peuples autochtones. L'association des populations riveraines à la gestion intégrée des ressources naturelles afin qu'elles en tirent un bénéfice durable est par ailleurs un objectif majeur du Programme.

La présence constante dans la région de l'Union européenne auprès des Etats d'Afrique Centrale, depuis 30 ans, témoigne d'un engagement fort et de la pertinence d'un soutien sur le long terme à la faveur de l'environnement dans le Bassin du Congo, deuxième poumon vert de la planète. A plus forte raison en cette période de COVID19, qui rappelle - avec force - à quel point l'équilibre entre l'humain et le milieu sauvage conditionne notre simple existence.

L'Afrique centrale doit préparer sa contribution à l'élaboration du cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Cette Journée Mondiale relève d'une importance particulière pour le Programme ECOFAC6, dont son objectif est précisément la protection de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique Centrale.

La biodiversité africaine est incontestablement un grand patrimoine, mais qui subit actuellement des pressions importantes. Les causes de cette pression sont multiples : changement climatique, poussée démographique, course mondiale aux ressources naturelles, fragmentation et destruction des milieux naturels liées, en particulier, à l'urbanisation croissante et à l'expansion des terres agricoles, surexploitation d'espèces sauvages (surpêche, déforestation, braconnage...). Les hommes et leurs activités exercent des pressions sur les écosystèmes et modifient ainsi leur qualité et leur quantité.

##### COPIL2021, une occasion de réaffirmer le soutien d'ECOFAC6 à la biodiversité régionale

Dans une intervention officielle lors du Comité de Pilotage du Programme, COPIL2021, organisé début de ce mois à Douala, Cameroun, Son Excellence, l'Ambassadrice de l'UE en République gabonaise, Sao Tomé et Príncipe et la CEEAC, Madame Rosario Bento-Pais, a rappelé que plus de 80 Millions EUR sont investis par l'UE dans le Programme ECOFAC6. Autres 17 millions sont investis par les partenaires. Cette enveloppe totale de presque 100 millions EUR fait donc du programme ECOFAC6 le plus grand Programme européen dédié à l'environnement en Afrique centrale et une initiative unique au monde.

L'intégralité du discours officiel d'ouverture du COPIL2021 est disponible ici :

<https://www.ecofac6.eu/Discours-d-ouverture-du-Comite-de-Pilotage-regional-ECOFAC6>

Le financement européen est donc à la hauteur des ambitions, avec 95,59% du financement déjà engagé. Ce haut taux d'absorption valide les choix de modalités de mise en œuvre par les opérateurs spécialisés, ainsi que de la vitalité du programme et du besoin d'investissements dans l'appui à la gestion des aires protégées en Afrique Centrale.

M. Ronan Pecheur, Chargé du suivi régional du Programme ECOFAC 6 auprès de la Délégation européenne au Gabon, Sao Tomé et la CEEAC apporte, à l'occasion de cette Journée Mondiale, un plaidoyer pour la biodiversité du Bassin du Congo: « *En tant que principal bailleur de fonds sur les questions de biodiversité et de gestion des ressources naturelles, la coopération régionale de l'UE a eu un rôle prépondérant. Non seulement pour préserver la biodiversité dans les Aires protégées appuyées mais également dans les stratégies et approches mises en œuvre dans ce secteur, dans toute la région d'Afrique centrale* ».

M. Maxime Nzita Nganga, Chef de mission de l'Assistance technique régionale, renchérit dans le même sens « *Au sujet de la gouvernance régionale de l'environnement et des ressources naturelles, le Programme ECOFAC6 appuie également la CEEAC en matière de diplomatie environnementale, en ligne avec la réforme récente de cette institution régionale* ».



## ECOFAC 6

### Assistance Technique Régionale

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES FRAGILES EN AFRIQUE CENTRALE

#### Cohérence du Programme ECOFAC6 avec les politiques UE au service du développement durable et alignement avec les ODD

A travers son Programme ECOFAC6, la coopération régionale de l'UE a appuyé des approches qui ont amélioré la protection de la biodiversité, particulièrement les espèces menacées dans les zones transfrontalières. L'harmonisation avec le Pacte vert pour l'Europe témoigne que la vision européenne ne concerne pas uniquement ses Etats membres mais également, les pays partenaires, pour une cohérence des politiques au service du développement durable.

Ce vaste chantier sur la biodiversité en Afrique Centrale est en cohérence avec la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, visant à ramener la nature dans nos vies. Les solutions fondées sur la nature, dont la restauration des forêts et des zones humides et la protection des écosystèmes, contribuent à l'atténuation des changements climatiques, à l'adaptation à leurs effets ainsi qu'à la gestion des risques de catastrophe, à une plus grande résilience des populations et à une diminution de leur vulnérabilité. Ces solutions mises en avant par ECOFAC6 dans ses activités contribuent directement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Le rapport détaillé sur le bilan ECOFAC6 à mi-parcours est disponible ici :

[https://www.ecofac6.eu/Bilan-mi-parcours-du-Programme-ECOFAC6?var\\_mode=calcul](https://www.ecofac6.eu/Bilan-mi-parcours-du-Programme-ECOFAC6?var_mode=calcul)

Les présentations des opérateurs dans les différents Parcs nationaux de la région sont disponibles ici :

<https://www.ecofac6.eu/Presentations-lors-du-Comite-de-Pilotage-ECOFAC6>

#### Contexte

ECOFAC est un programme dont la mise en œuvre a débuté en 1993. Bénéficiant du co-financement de l'UE (Programme Indicatif Régional 11ième FED), le Programme régional ECOFAC s'inscrit à présent dans sa 6ième phase. Son objectif est l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles et de la gestion cohérente des aires protégées en vue de contribuer à une économie verte caractérisée par un développement économique endogène, durable et inclusif, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Il vise à engager un processus régional de coordination des actions et mesures destinées à promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle du patrimoine forestier d'Afrique centrale.

La Journée Mondiale de la Biodiversité s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Le thème pour 2021 est « *Nous faisons partie de la solution* », dans la continuité de l'élan généré l'année dernière par le thème « *Nos solutions sont dans la nature* », qui a rappelé à quel point la biodiversité représente la réponse à plusieurs défis du développement durable. Créée en 1993, pratiquement la même année que le Programme ECOFAC, la Journée mondiale de la biodiversité vise à sensibiliser les citoyens du monde entier à la richesse des espèces animales et végétales sur Terre. Depuis presque 30 ans, tant le Programme ECOFAC que Journée Mondiale de la Biodiversité, apportent, chacun à sa manière, leur soutien à la biodiversité.

Plus d'informations :

Daniela Bîciu - Chargée de Communication du Programme régional ECOFAC6

[Ecofac6comm@gmail.com](mailto:Ecofac6comm@gmail.com) WhatsApp 0032474 684 660

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[Twitter.com/Ecofac6](https://twitter.com/Ecofac6)

[Facebook.com/Ecofac6](https://facebook.com/Ecofac6)

[Linkedin.com/Ecofac6](https://linkedin.com/Ecofac6)

[www.ecofac6.eu](http://www.ecofac6.eu)